



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 14
No.: 14

DIFFUSION: POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 11 FÉVRIER 1982

DES RAQUETTES DE NEIGE POUR L'ARMÉE AMÉRICAINE

La société Magline of Canada Ltd. (Renfrew-Ontario) a décroché un contrat d'une valeur de \$1 million* pour la fourniture de raquettes au ministère de la Défense des États-Unis, a annoncé aujourd'hui Len Hopkins, député pour le comté de Renfrew-Nipissing-Pembroke, au nom du ministre pour le Commerce Ed Lumley.

Négocié par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne (CCC), ce contrat prévoit la fourniture de 16,500 paires de raquettes au cours de la prochaine année par Magline une compagnie se spécialisant dans la fabrication de produits en magnésium et en aluminium.

Depuis 1950, la Magline a fabriqué environ 100,000 paires de raquettes tant à des fins militaires que commerciales. Grâce à ce nouveau contrat, elle assurera du travail à 20 employés à temps plein et à 150 employés contractuels.

La Corporation commerciale canadienne conclut des contrats avec des gouvernements étrangers et des organismes internationaux au nom de fournisseurs canadiens de biens et services. L'année dernière, la CCC a enregistré des ventes dépassant \$400 millions et a desservi plus de 500 entreprises canadiennes et 50 gouvernements étrangers.

* \$(U.S.)993,000.00

-30-

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,
COMMUNIQUER AVEC:

O.I. Matthews (819) 997-5714

N.J. Clarke (819) 997-5703

Corporation commerciale canadienne
112, rue Kent
Ottawa, Ontario
K1A 1E9